Procedure file

Informations de base

INI - Procédure d'initiative	2016/2036(INI)	Procédure terminée
Mise en ?uvre de la politique étrangère et de sécurité commune Sujet 6.10 Politique étrangère et de sécurité commune (PESC)		

Acteurs principaux

Parlement européen

Commission au fond	Rapporteur(e)	Date de nomination
AFET Affaires étrangères		13/10/2015
	BROK Elmar	
	Rapporteur(e) fictif/fictive	
	FLECKENSTEIN Knut	
	TANNOCK Timothy Charles Ayrton	
	VAN BAALEN Johannes Cornelis	
	MESZERICS Tamás	
	CASTALDO Fabio Massimo	

Commission pour avis	Rapporteur(e) pour avis	Date de nomination
BUDG Budgets		03/02/2016
	ARTHUIS Jean	
CULT Culture et éducation		26/02/2016
	DZHAMBAZKI Angel	

Evénements clés

10/03/2016	Annonce en plénière de la saisine de la commission		
	Vote en commission		

24/11/2016			
30/11/2016	Dépôt du rapport de la commission	A8-0360/2016	Résumé
13/12/2016	Débat en plénière		
14/12/2016	Résultat du vote au parlement		
14/12/2016	Décision du Parlement	T8-0503/2016	Résumé
14/12/2016	Fin de la procédure au Parlement		

Informations techniques

Référence de procédure	2016/2036(INI)
Type de procédure	INI - Procédure d'initiative
Sous-type de procédure	Rapport d?initiative
Base juridique	Règlement du Parlement EP 54
Etape de la procédure	Procédure terminée
Dossier de la commission parlementaire	AFET/8/05935

Portail de documentation

Avis de la commission	CULT	PE578.556	27/04/2016	EP	
Avis de la commission	BUDG	PE580.697	24/05/2016	EP	
Projet de rapport de la commission		PE587.509	06/10/2016	EP	
Amendements déposés en commission		PE592.239	18/10/2016	EP	
Amendements déposés en commission		PE592.245	18/10/2016	EP	
Rapport déposé de la commission, lecture unique		A8-0360/2016	30/11/2016	EP	Résumé
Texte adopté du Parlement, lecture unique		T8-0503/2016	14/12/2016	EP	Résumé

Mise en ?uvre de la politique étrangère et de sécurité commune

La commission des affaires étrangères a adopté un rapport d'initiative d'Elmar BROK (PPE, DE) sur la mise en uvre de la politique étrangère et de sécurité commune.

Les députés ont relevé que lUnion européenne était confrontée à des défis internes et externes sans précédent et quelle était actuellement entourée par un «arc dinstabilité», une grande partie du Moyen-Orient et de lAfrique du Nord étant enlisée dans des conflits ethno-religieux et dans des guerres par procuration.

Ces conflits ont des conséquences graves et directes pour la sécurité des citoyens européens, étant donné quils se propagent de plus en plus à lUnion, que ce soit sous la forme du terrorisme, de larrivée massive de réfugiés ou de campagnes de désinformation destinées à diviser les sociétés européennes.

Maintenir lUnion sur la voie de la réussite : soulignant que l'UE était l'une des plus grandes réussites de l'histoire européenne, les députés se sont félicités de la feuille de route et des engagements pris lors du sommet de Bratislava du 16 septembre 2016, mais ont estimé que les défis actuels exigeaient une réforme. Ils ont insisté sur le fait que les États membres devaient changer de mentalité, car il est dépassé dencore envisager aujourdhui la politique étrangère et la sécurité dans une perspective nationale étriquée.

Convaincus quaucun État membre nest capable à lui seul de sattaquer aux défis auxquels lUE est confrontée, les députés ont invité les États membres à afficher suffisamment dunité, de volonté politique et de confiance mutuelle pour pouvoir utiliser les outils disponibles de manière concertée.

À cet égard, le rapport a appelé à une mise en uvre efficace de la stratégie globale de l'UE présentée par la vice-présidente (VP/HR) en juin 2016, y compris les ressources humaines et financières appropriées à allouer par les États membres.

En outre, les députés ont invité la VP/HR à élaborer un plan de mise en uvre en matière de sécurité et de la défense, complété par un Livre

blanc, afin d'obtenir les premiers résultats en 2017. Selon eux, laction extérieure de lUnion devrait se fonder sur trois piliers : défense, développement et diplomatie.

Assumer la responsabilité de la sécurité : constatant que, dès lors que les rapports de force dominent à nouveau les relations internationales, les capacités de défense et de dissuasion étaient essentielles pour que lUE puisse peser dans les pourparlers diplomatiques, les députés ont appelé à renforcer la politique de sécurité et de défense commune (PSDC).

Compte tenu du sous-financement du budget de lUnion et des efforts supplémentaires requis pour les opérations, les frais administratifs, les actions préparatoires et les projets pilotes dans le cadre de la PSDC, les États membres devraient mettre plus de ressources financières à disposition pour renforcer les synergies. Les députés ont invité la Commission et les États membres à saisir l'opportunité de la révision actuelle du cadre financier pluriannuel (CFP) pour répondre aux besoins budgétaires liés aux défis croissants en matière de sécurité.

En outre, les instruments prévus par le traité de Lisbonne devraient être mis en uvre, notamment la coopération structurée permanente. Les députés ont demandé à la VP/HR de donner limpulsion requise à cette initiative ainsi quà dautres propositions récentes visant à renforcer la PSDC, comme par exemple :

- instituer un quartier général civil et militaire permanent, doté dune capacité de planification stratégique et opérationnelle ;
- renforcer les instruments de réaction rapide de lUnion, notamment en continuant daméliorer les possibilités dutilisation des groupements tactiques de lUnion ;
- étendre le financement commun des opérations de la PSDC, y compris grâce à une révision du mécanisme Athena ;
- mettre en place une formation «Défense» du Conseil des ministres de lUnion.

Russie : appelant à définir une nouvelle stratégie plus réaliste pour les relations de l'UE avec la Russie, les députés ont souligné l'importance d'investir davantage dans la société civile russe. Ils ont estimé que les sanctions se sont révélées être un moyen efficace de dissuader l'agression de la Russie en Ukraine et ont insisté pour que l'UE garde la possibilité de nouvelles sanctions progressives, en particulier contre les produits de haute technologie dans les domaines du pétrole et du gaz si la Russie continue de bafouer le droit international.

Politique de voisinage : constatant que l'instrument européen de voisinage révisé n'a pas atteint ses objectifs, notamment en ce qui concerne le principe du «plus pour plus», les députés ont encouragé à envisager une politique de «moins pour moins» dans le cas des pays qui régresseraient en matière de gouvernance, de démocratie et de droits de lhomme.

Renforcer la résilience : les députés ont estimé qu'il fallait s'attaquer aux causes profondes de l'instabilité et de la migration irrégulière et forcée, à savoir la pauvreté, le manque d'opportunités économiques, les conflits armés, la mauvaise gouvernance, le changement climatique, les violations des droits humains, les inégalités et les politiques commerciales.

À propos de la Syrie, les députés ont souligné l'importance de trouver une solution durable au conflit conformément au processus de transition énoncé dans le Communiqué de Genève et la résolution 2254 (2015) du Conseil de sécurité, notant que les négociations bilatérales entre la Russie et les États-Unis ne seront pas suffisantes pour apporter une réponse durable à la crise syrienne. En outre, le rapport a formulé des recommandations sur l'Afrique de l'Ouest et le Sahel, la Turquie et le Moyen-Orient.

Diplomatie européenne : les députés ont exhorté l'UE à faire preuve de leadership politique en matière de diplomatie préventive et de médiation en matière de conflit et ont salué à cet égard le rôle du système d'alerte précoce des conflits de l'UE.

Enfin, ils ont déploré le budget limité d'environ 320 millions EUR (0,2% du budget de l'UE) pour la politique étrangère et de sécurité commune (PESC) de l'UE, soulignant que les crédits budgétaires décidés pour 2016 restaient au même niveau qu'en 2015 et que la marge disponible à la fin du mois de mars était de 170 millions EUR. Ils se sont dits préoccupés par la pénurie de ressources disponibles compte tenu des engagements qui devront être respectés tout au long de 2016.

Mise en ?uvre de la politique étrangère et de sécurité commune

Le Parlement européen a adopté par 433 voix pour, 174 contre et 93 abstentions, une résolution sur la mise en uvre de la politique étrangère et de sécurité commune.

Les députés ont relevé que lUnion européenne était confrontée à des défis internes et externes sans précédent et quelle était actuellement entourée par un «arc dinstabilité», une grande partie du Moyen-Orient et de lAfrique du Nord étant enlisée dans des conflits ethno-religieux et dans des guerres par procuration.

Ces conflits ont des conséquences graves et directes pour la sécurité des citoyens européens, étant donné quils se propagent de plus en plus à lUnion, que ce soit sous la forme du terrorisme, de larrivée massive de réfugiés ou de campagnes de désinformation destinées à diviser les sociétés européennes.

Maintenir lUnion sur la voie de la réussite : soulignant que l'UE était l'une des plus grandes réussites de l'histoire européenne, le Parlement sest félicité de la feuille de route et des engagements pris lors du sommet de Bratislava du 16 septembre 2016, mais a estimé que les défis actuels exigeaient une réforme. Il a insisté sur le fait que les États membres devaient changer de mentalité, car il est dépassé dencore envisager aujourdhui la politique étrangère et la sécurité dans une perspective nationale étriquée.

Convaincus quaucun État membre nest capable à lui seul de sattaquer aux défis auxquels lUE est confrontée, les députés ont invité les États membres à afficher suffisamment dunité, de volonté politique et de confiance mutuelle pour pouvoir utiliser les outils disponibles de manière concertée.

À cet égard, la résolution a appelé à une mise en uvre efficace de la stratégie globale de l'UE présentée par la vice-présidente (VP/HR) en juin 2016, mettant laccent sur le fait que les États membres devraient affecter les ressources humaines et financières appropriées à la mise en uvre de cette stratégie.

Les députés ont invité la VP/HR à élaborer un plan de mise en uvre en matière de sécurité et de la défense, complété par un Livre blanc, afin d'obtenir les premiers résultats en 2017. Selon eux, laction extérieure de lUnion devrait se fonder sur trois piliers : défense, développement et diplomatie.

Par ailleurs, soulignant que les crises actuelles avaient montré les limites des Nations Unies, le Parlement a invité lUnion et ses États

membres à peser de tout leur poids en vue dune réforme du Conseil de sécurité, notamment afin de supprimer le droit de veto en cas datrocités de masse.

Assumer la responsabilité de la sécurité : les députés ont fait le constat selon lequel les rapports de force dominaient à nouveau les relations internationales et que dès lors, les capacités de défense et de dissuasion étaient essentielles pour que lUE puisse peser dans les pourparlers diplomatiques. Ils ont appelé à renforcer la politique de sécurité et de défense commune (PSDC).

Compte tenu du sous-financement du budget de lUnion et des efforts supplémentaires requis pour les opérations et les projets pilotes dans le cadre de la PSDC, les États membres devraient mettre plus de ressources financières à disposition pour renforcer les synergies. Les députés ont invité la Commission et les États membres à saisir l'opportunité de la révision actuelle du cadre financier pluriannuel (CFP) pour répondre aux besoins budgétaires liés aux défis croissants en matière de sécurité.

En outre, la Parlement a jugé primordial que les instruments prévus par le traité de Lisbonne soient finalement mis en uvre, notamment la coopération structurée permanente (CSP). Il a demandé à la VP/HR de donner limpulsion requise à cette initiative ainsi quà dautres propositions récentes visant à renforcer la PSDC, comme par exemple :

- instituer un quartier général civil et militaire, comportant une capacité militaire de planification et de conduite (MPCC) et une capacité civile de planification et de conduite (CPCC) dimportance égale ;
- renforcer les instruments de réaction rapide de lUnion, notamment en continuant daméliorer les possibilités dutilisation des groupements tactiques de lUnion ;
- étendre le financement commun des opérations de la PSDC, y compris grâce à une révision du mécanisme Athena ;
- mettre en place une formation «Défense» du Conseil.

La résolution a encouragé laccélération des travaux en cours sur le plan daction européen de la défense et les efforts déployés par la Commission en vue de développer au maximum la coopération en matière de défense, notamment grâce à des mesures dincitation, par exemple dans les domaines du marché intérieur, des marchés publics, de la recherche, des transports, de lespace, de linformatique, de lénergie et de lindustrie.

Le Parlement a pris acte de la proposition du président français en vue de la création dun fonds européen de sécurité et de défense et apporté son soutien au développement de nouveaux concepts innovants en matière de financement et dinvestissement, y compris par lintermédiaire de la Banque européenne dinvestissement et par des partenariats public-privé.

Russie : les députés ont appelé à définir une nouvelle stratégie des relations de lUnion avec la Russie, qui soit plus réaliste et qui se fonde sur une dissuasion crédible, mais aussi sur le dialogue dans des domaines dintérêt commun, tels que la lutte contre le terrorisme, la non-prolifération et le commerce. Ils ont souligné parallèlement limportance dapprofondir la coopération avec la société civile russe afin de consolider les relations à long terme entre lUnion et la Russie.

Par ailleurs, ils ont souligné que les sanctions avaient été un moyen efficace de dissuader l'agression de la Russie en Ukraine et ont insisté pour que l'UE garde la possibilité de nouvelles sanctions progressives, en particulier contre les produits de haute technologie dans les domaines du pétrole et du gaz si la Russie continuait de bafouer le droit international.

Politique de voisinage : constatant que l'instrument européen de voisinage révisé n'a pas atteint ses objectifs, notamment en ce qui concerne le principe du «plus pour plus», les députés ont encouragé à envisager une politique de «moins pour moins» dans le cas des pays qui régresseraient en matière de gouvernance, de démocratie et de droits de lhomme.

Renforcer la résilience : les députés ont estimé qu'il fallait s'attaquer aux causes profondes de l'instabilité et de la migration irrégulière et forcée, à savoir la pauvreté, le manque d'opportunités économiques, les conflits armés, la mauvaise gouvernance, le changement climatique, les violations des droits humains, les inégalités et les politiques commerciales.

À propos de la Syrie, le Parlement a souligné l'importance de trouver une solution durable au conflit conformément au processus de transition énoncé dans le Communiqué de Genève et la résolution 2254 (2015) du Conseil de sécurité, notant que les négociations bilatérales entre la Russie et les États-Unis ne suffiront pas pour apporter une réponse durable à la crise syrienne. En outre, la résolution a formulé des recommandations sur l'Afrique de l'Ouest et le Sahel, la Turquie et le Moyen-Orient.

Diplomatie européenne : les députés ont exhorté l'UE à donner limpulsion politique en matière de diplomatie préventive et de médiation de conflits. Ils ont salué à cet égard le rôle du système dalerte précoce de lUnion en matière de conflits, de léquipe de soutien à la médiation du SEAE et de lInstitut européen pour la paix.

Enfin, le Parlement a regretté le budget limité d'environ 320 millions EUR (0,2% du budget de l'UE) alloué à la politique étrangère et de sécurité commune (PESC) de l'UE, soulignant que les dotations budgétaires décidées pour 2016 navaient pas évolué par rapport à 2015 et que la marge disponible fin mars 2016 sélevait à 170 millions EUR. Ils se sont déclarés préoccupés par le manque de ressources disponibles au regard des engagements quil conviendra de respecter au cours de lannée 2016.